

DIRECTION DE LA VIE INSTITUTIONNELLE
Service des Assemblées

CONSEIL MUNICIPAL DU

LUNDI 22 JUIN 2015

DÉLIBÉRATIONS EXÉCUTOIRES

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 52
Représenté(s) : 6
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVIN COURT, M. Benjamin DEVELEY, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS, Mme Catherine VAUTRIN a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 46

Contre : 0 Abstention : 12

**BAISSE MASSIVE DES DOTATIONS DE L'ETAT
SOUTIEN À L'ACTION DE L'AMF
VOEU**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment son article L. 2121-29 selon lequel le Conseil municipal émet des vœux sur tous les objets d'intérêt local,

Vu l'article 25 du règlement intérieur de l'Assemblée municipale,

Vu la proposition de vœu présenté par Monsieur le Maire relatif au soutien de l'action de l'AMF afin d'alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'adopter le vœu de soutien à l'action de l'AMF afin d'alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Reims,

Le Maire de Reims



Arnaud ROBINET

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-40464-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 52
Représenté(s) : 6
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINICOURT, M. Benjamin DEVELEY, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS, Mme Catherine VAUTRIN a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0 Abstention : 0

COMPTES DE GESTION POUR L'EXERCICE 2014 DE MONSIEUR LE TRÉSORIER PRINCIPAL DU CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE REIMS MUNICIPALE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté du 27 décembre 2005 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 des communes et de leurs établissements publics,

Vu la présentation des budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, du détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, des bordereaux des titres de recettes, des bordereaux des mandats, des comptes de gestion dressés par Monsieur le Trésorier principal, accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif et l'état du passif,

Considérant que Monsieur le Trésorier Principal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures,

Considérant que l'instruction budgétaire et comptable M14 dispose qu'au chapitre 024 relatif aux prévisions de recettes concernant les cessions d'immobilisations, qu'aux chapitres 040 et 042 retraçant les mouvements d'ordre budgétaire, les prévisions sont générées par le Comptable du Trésor et non par l'ordonnateur qui ne constate que les réalisations,

Considérant qu'en conséquence, cela génère un écart entre les prévisions enregistrées par l'ordonnateur et celles du comptable,

Considérant que l'instruction budgétaire et comptable M14 dans son annexe n° 52 relative aux acquisitions d'une immobilisation par voie d'échange prévoit que les opérations sont toutes d'ordre budgétaire à l'exception du versement et de l'encaissement de la soulte, l'ordonnateur a enregistré conformément à cette instruction les mouvements relatifs aux échanges en compte d'ordre alors que le comptable les a enregistrés en comptes réels, il en résulte des écarts de 7 919 314,89 € entre les chapitres 77 (produits exceptionnels) et 042 (opérations d'ordre) en recettes et les chapitres 21(Immobilisations incorporelles) et 040 (opérations d'ordre) en dépenses,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de statuer sur l'ensemble des opérations effectuées au titre de l'exercice 2014, et de fixer conformément aux tableaux ci-annexés, le total des opérations effectuées au cours de la gestion et le total des soldes figurant aux comptes de gestion à la clôture de l'exercice 2014,

de statuer sur l'exécution des budgets de l'exercice 2014, et d'arrêter, conformément aux tableaux ci-annexés, les résultats totaux des différentes sections budgétaires,

de statuer sur la comptabilité des valeurs inactives détenues par les régisseurs, et d'arrêter les opérations de cette comptabilité comme suit :

Total des soldes repris au début de la gestion	465 434,45
Entrées 2014	163 659,50
Sorties 2014	298 880,15
Total des soldes à la clôture de la gestion	<u>330 213,80</u>

de déclarer que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2014 par Monsieur le Trésorier Principal, appellent pour le budget principal les observations suivantes :

- les prévisions budgétaires ne sont pas conformes à celles figurant dans les comptes administratifs en ce qui concerne le chapitre 024 (recettes des cessions des immobilisations) , les chapitres 040 et 042 (opérations d'ordre) et le chapitre 77 (produits exceptionnels),
- les réalisations des chapitres 042 et 77 en recettes et des chapitres 21(Immobilisations corporelles) et 040 en dépenses ne sont pas conformes à celles figurant dans les comptes administratifs,

de prendre acte des écarts.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Jean-Marc ROZE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-38766-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 52
Représenté(s) : 6
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, M. Benjamin DEVELEY, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS, Mme Catherine VAUTRIN a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 43

Contre : 12 Abstention : 3

**COMPTES ADMINISTRATIFS 2014
BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.1612-12, L.2121-14 et L.2121-31,

Vu la présentation par Monsieur le Maire des comptes administratifs du Budget Principal, des Budgets annexes et leurs annexes,

Considérant qu'au cours de la séance où les comptes administratifs présentés par Monsieur le Maire sont débattus, le Conseil municipal élit son président de séance,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de désigner Madame BRUSCHI Présidente de séance,

d'adopter les comptes administratifs du Budget Principal et des Budgets Annexes :

- Restaurant Municipal,
- Baux Commerciaux,

et les annexes afférentes à ces comptes.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Jean-Marc ROZE

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 52
Représenté(s) : 6
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, M. Benjamin DEVELEY, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS, Mme Catherine VAUTRIN a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 43

Contre : 0 Abstention : 15

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS RESTAURANT MUNICIPAL ET BAUX COMMERCIAUX AFFECTATION DES RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT 2014 ET REPRISE DES RÉSULTATS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'ordonnance n° 2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux collectivités territoriales, à leurs groupements et aux établissements publics locaux qui leur sont rattachés,

Vu l'arrêté du 27 décembre 2005 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 des communes et leurs établissements publics administratifs,

Considérant que l'instruction comptable prévoit notamment les conditions dans lesquelles le résultat de la section de fonctionnement de l'exercice doit être affecté,

Considérant l'adoption des comptes administratifs 2014 y compris les restes à réaliser de dépenses et de recettes,

Considérant que les budgets de 2014 comportaient en prévision, un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement,

Considérant que les résultats de fonctionnement doivent être affectés par l'assemblée délibérante dans les conditions définies par l'instruction budgétaire et comptable M14,

Considérant qu'il convient de reprendre les résultats des comptes administratifs,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de prendre acte pour chacun des budgets du montant du résultat de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2014 conformément au tableau ci-joint en annexe,

d'affecter le résultat excédentaire de la section de fonctionnement du budget principal, des budgets annexes restaurant municipal et baux commerciaux selon les modalités définies dans l'instruction budgétaire et comptable M14,

de procéder pour chacun des budgets à la reprise des résultats des comptes administratifs,

d'inscrire ces affectations et ces reprises de résultats dans la première décision modificative 2015 aux imputations budgétaires appropriées conformément au tableau joint en annexe.

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Jean-Marc ROZE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-38772-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 52
Représenté(s) : 6
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, M. Benjamin DEVELEY, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS, Mme Catherine VAUTRIN a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 43

Contre : 12 Abstention : 3

DÉCISION MODIFICATIVE 1 - 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2312-2, relatif à l'adoption du Budget Communal,

Considérant que le Conseil municipal peut adopter le budget par un vote global, à la double condition que le budget soit présenté par chapitre et article et qu'un débat préalable ait lieu permettant de constater l'assentiment de la totalité ou de la majorité des conseillers présents sur le budget,

Considérant que la première décision modificative intègre les reports et résultats de l'exercice précédent,

Considérant, qu'après débat effectif, dans la mesure où un vote formel sur chacun des chapitres n'est pas obligatoire, il appartient cependant au Conseil de se prononcer sur les modalités de vote,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de recourir, comme modalités d'adoption de la première décision modificative, à un vote par chapitre pour les sections de fonctionnement et d'investissement, sans vote formel sur chacun des chapitres,

d'adopter la première décision modificative pour le Budget Principal et pour les Budgets annexes Restaurant municipal et Baux Commerciaux.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Jean-Marc ROZE

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 52
Représenté(s) : 6
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVIN COURT, M. Benjamin DEVELEY, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS, Mme Catherine VAUTRIN a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0 Abstention : 0

ADMISSION EN NON-VALEUR

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi de finances n°83-156 du 23 février 1963 notamment son article 60,

Vu le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique,

Vu sa délibération n° CM 80-480 du 11 décembre 1980 prononçant l'abandon du recouvrement contentieux et l'admission en non-valeur systématique pour les créances de faible montant,

Vu l'arrêté municipal du 4 décembre 2002 portant sur l'aménagement ou l'abandon des procédures de recouvrement forcé des créances de faible montant, et notamment les articles 2 et 3,

Vu l'autorisation permanente et générale accordée par Monsieur le Maire à Monsieur le Trésorier de poursuivre par mise en demeure les redevables retardataires des produits émis par la Ville et fixant les seuils des poursuites pour la durée du mandat,

Considérant que Monsieur le Trésorier Principal du Centre des Finances Publiques de Reims Municipale a justifié des diligences adéquates pour recouvrement de certaines créances de la Ville auprès de divers débiteurs insolvables ou disparus ou dont la situation financière nécessite l'admission en non-valeur,

Considérant que le montant des admissions en non-valeur pourra être diminué en fonction des recouvrements reçus entre la date d'édition de listes et la date du conseil,

Considérant que Monsieur le Trésorier Principal du Centre des Finances Publiques de Reims Municipale demande l'admission en non-valeur de diverses créances dont le montant s'élève à 1 248,20 € TTC pour le budget principal,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de donner décharge à Monsieur le Trésorier Principal du Centre des Finances Publiques de Reims Municipale et d'admettre en non-valeur les créances irrécouvrables, dont le montant s'élève à 1 248,20 € TTC pour le budget principal,

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Jean-Marc ROZE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-39177-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 52
Représenté(s) : 6
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVIN COURT, M. Benjamin DEVELEY, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS, Mme Catherine VAUTRIN a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0 Abstention : 0

**DOTATION DE SOLIDARITÉ URBAINE ET DE COHÉSION SOCIALE
RAPPORT D'UTILISATION DES CRÉDITS 2014**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L1111-2,

Vu la fiche de notification de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale du 19 mai 2014 qui fixe le montant alloué à la Ville à 16 416 334 €,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de prendre acte de l'affectation des crédits de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale perçue au titre de 2014 dont le montant total s'élève à 16 416 334 € conformément au tableau ci-après :

EXERCICE 2014
DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE ET DE COHESION SOCIALE
MOBILISATION DES CREDITS

Nature des opérations / Titulaire des subventions	(en €)
Quartier Wilson - Renouvellement Urbain	947 754
Quartier Croix Rouge - Renouvellement Urbain	2 158 000
Quartier des Epinettes - Renouvellement Urbain	327 796
Quartier Orgeval - Renouvellement urbain	3 210 207
Quartier Pays de France - Construction d'un équipement public	137 517
Etudes et AMO menées dans le cadre de l'ANRU	334 616
<i>Caisse des Écoles</i>	
Restauration scolaire	1 577 824
<i>Centre Communal d'Action Sociale</i>	
Interventions sociales et santé	2 185 963
Aide aux personnes âgées	40 000
Epicerie sociale	178 400
<i>Association des Maisons de Quartier</i>	
Fonctionnement	1 995 435
Haltes garderie	614 082
Fêtes de quartier	35 000
Équipement	125 789
<i>Foyers de Jeunes Travailleurs</i>	
Fonctionnement des foyers	103 616
Réhabilitation et extension du foyer l'Escale	140 000
<i>Les Restos du Cœur</i>	55 000
<i>Banque Alimentaire</i>	18 000
<i>Office Rémois des Retraités et Personnes Agées</i>	
Fonctionnement	183 600
<i>Armée du Salut</i>	
Fonctionnement	84 000
<i>Société Protectrice de l'Enfance</i>	
Gestion des crèches	900 000
<i>Crèche La Farandole</i>	44 884
<i>Mission Locale pour la Jeunesse</i>	
Fonctionnement	257 000
Transports des jeunes issus de familles défavorisées	20 000
<i>Centre de Loisirs Jeunes de la Sécurité Publique de Reims</i>	66 000
<i>Uni-Cités</i>	
Fonctionnement	31 000
<i>Reims Vital Eté</i>	
Prise en charge directe	359 532
Subventions aux associations participatives	128 883
<i>Mouvement Aide à Toute Détresse Quart Monde</i>	19 000
<i>Collectif Interculturel d'Associations de Migrants</i>	32 386
<i>Foyer Princet Ozanam</i>	52 500
<i>Equilibre</i>	34 250
<i>Service du Vêtement</i>	18 300
	16 416 334

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Jean-Marc ROZE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-39882-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 52
Représenté(s) : 6
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, M. Benjamin DEVELEY, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS, Mme Catherine VAUTRIN a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

N'ont pas pris part au vote :

897 Office des sports de la ville de Reims : M. Jean-Claude CLADEL, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Christine FRANZIN, Mme Patricia GRAIN, M. Stéphane LANG, M. Arnaud ROBINET/865 EFSRA : Mme Laurence DELVINCOURT/207 FCPE
Conseil local de Reims : Mme Patricia GRAIN/309 Ass. Rémoise des jardins familiaux : Mme Laure MILLER/974 Multi-Echanges-Services (MUTES) : Mme Saïda BERTHELOT, M. Alexandre TUNC/3665 CCCAS : M. Arnaud ROBINET, Mme Virginie COEZ, Mme Jocelyne LHOTEL, M. Franck NOEL, M. Mario ROSSI, Mme Marie SIMON DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET/485 Association pour le Développement de la Communication Locale Radio Primitive : M. Stéphane JOLY/496 ARFO : Mme Kim DUNTZE/BA n° 325 Comité de jumelage Reims-Canterbury : M. Jean-Marc ROZE/BA n° 6319
Comité de jumelage Reims- Brazzaville : M. Benjamin DEVELEY/BA n° 5989 Comité de jumelage Reims-Arlington : M. Benjamin DEVELEY

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0 Abstention : 0

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1111-2 et L 2311-7,

Vu la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations et son décret d'application n°2001-495 du 6 juin 2001,

Vu les conventions annuelles et pluriannuelles signées avec les différentes associations,

Vu les crédits inscrits au budget 2015,

Vu les demandes de subventions présentées par les associations,

Considérant que les subventions des associations conventionnées doivent faire l'objet d'un vote spécifique,

Considérant l'intérêt local des actions financées par les subventions et qu'il convient de répondre aux demandes des associations afin d'assurer la continuité des activités offertes aux habitants,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'attribuer les subventions permettant d'assurer le fonctionnement et les actions des associations ci-après désignées.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Véronique MARCHET

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-35269-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 52
Représenté(s) : 6
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINICOURT, M. Benjamin DEVELEY, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS, Mme Catherine VAUTRIN a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

N'ont pas pris part au vote :

Mme Fatima EL HAOUSSINE, M. Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Jean-Marc ROZE

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 51

Contre : 0 Abstention : 3

**REIMS HABITAT
RÉAMÉNAGEMENT DE PRÊTS
GARANTIE DE LA VILLE**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2252-1 et L 2252-2, D 1511-30 et suivants, D 2252-1 et R 2252-2 et suivants,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation, et notamment ses articles L.312-3, L.312-4-1, R.312-8 et suivants et R.431-57 et suivants,

Vu le Code Civil, et notamment son article 2298,

Vu le protocole de réaménagement de prêts proposé par la Caisse des dépôts et consignations et adopté par Reims Habitat le 8 décembre 2014, visant à procéder au réaménagement de 126 prêts portant sur un capital restant dû au 1^{er} janvier 2015 de 84 657 495,14 €,

Vu ses délibérations accordant la garantie de la Ville à ces 126 prêts souscrits par Reims Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations,

Vu la demande du 12 mars 2015 de Reims Habitat de réaménager ces 126 prêts avec effet au 1er janvier 2015,

Vu les caractéristiques du réaménagement proposé par la Caisse des dépôts et consignations et consistant à un allongement de la durée de certains prêts de 3 ans avec un passage en double révisabilité de taux et une baisse de marge de 0,10 %,

Considérant l'intérêt pour la Ville de garantir ce réaménagement visant à soutenir le programme prévisionnel de constructions, d'acquisitions et de réhabilitations du parc de logements de Reims Habitat,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de maintenir sa garantie pour le remboursement de chaque ligne du prêt réaménagée, initialement contractée par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les conditions définies à l'article 2 et référencée à l'annexe "caractéristiques financières des lignes du prêt réaménagées" pour un montant de capital restant dû au 1^{er} janvier 2015 de 84 657 495,14 €.

La garantie est accordée pour chaque ligne du prêt réaménagée, à hauteur de la quotité indiquée à l'annexe précitée, et ce jusqu'au complet remboursement des sommes dues (en principal, majoré des intérêts, intérêts compensateurs ou différés, y compris toutes commissions, pénalités ou indemnités pouvant être dues notamment en cas de remboursement anticipé) ou les intérêts moratoires qu'il aurait encourus au titre des prêts réaménagés.

Les nouvelles caractéristiques financières des lignes du prêt réaménagées sont indiquées, pour

chacune d'entre elles, à l'annexe "caractéristique financières des lignes du prêt réaménagées" qui fait partie intégrante de la présente délibération,

Concernant les lignes du prêt réaménagées à taux révisibles indexées sur le taux du Livret A, le taux du Livret A effectivement appliqué auxdites lignes du prêt réaménagées sera celui en vigueur à la date de valeur du réaménagement,

Les caractéristiques financières modifiées s'appliquent à chaque ligne du prêt réaménagée référencée à l'annexe à compter de la date d'effet de l'avenant constatant le réaménagement, et ce jusqu'au complet remboursement des sommes dues,

La garantie de la collectivité est accordée jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues par l'emprunteur, dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité,

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, le garant s'engage à se substituer à l'emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement,

Le Conseil municipal s'engage jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues à libérer, en cas de besoin des ressources suffisantes pour en couvrir les charges.

d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec le représentant accrédité de l'emprunteur une convention sauvegardant les intérêts de la Ville.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Reims,

Le Maire de Reims



Arnaud ROBINET

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-39571-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 52
Représenté(s) : 6
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, M. Benjamin DEVELEY, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS, Mme Catherine VAUTRIN a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0 Abstention : 0

**ACOBHA
CONSTRUCTION D'UNE RÉSIDENCE ÉTUDIANTE
SITE NEOMA
PROLONGATION DE LA DURÉE D'EMPRUNT
GARANTIE D'EMPRUNT**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu l'article 2298 du Code Civil,

Vu sa délibération n° CM 2012-180 du 28 juin 2012 accordant la garantie d'emprunt à ACOBHA (Association pour la Couverture des Besoins non satisfaits dans le domaine de l'Hébergement et de l'Accueil) pour un prêt PLS destiné à financer la construction de 36 logements PLS en résidence étudiante sur le site NEOMA,

Considérant la demande d'ACOBHA du 13 avril 2015, de prolonger la durée, de 15 à 25 ans, de ce prêt PLS consenti par le Crédit Agricole Nord Est d'un montant de 2 561 911 € afin de disposer d'une nouvelle capacité financière dans le cadre de la mise en œuvre d'un plan de rénovation des anciens bâtiments de logements étudiants,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'accorder la garantie de la Ville à hauteur de 100% sur le prêt consenti par le Crédit Agricole Nord Est d'un montant de 2 561 911 € pour assurer le financement de la construction de 36 logements PLS, d'une résidence étudiante située sur le site de NEOMA dont la durée est prolongée de 15 à 25 ans, dans les mêmes conditions fixées dans la délibération n° CM 2012-180 du 28 juin 2012,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant au contrat de prêt.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,



**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**

Jean-Marc ROZE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-39209-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 52
Représenté(s) : 6
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, M. Benjamin DEVELEY, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS, Mme Catherine VAUTRIN a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0 Abstention : 0

REPRÉSENTATION DE LA VILLE DE REIMS MODIFICATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du Comité de jumelage Reims-Salzburg,

Vu sa délibération n° CM-2014-88 du 19 mai 2014 portant désignation, notamment du représentant de la Ville de Reims au sein des Comités de jumelage,

Considérant la nécessité de procéder au remplacement de M. Raphaël BLANCHARD, en qualité de représentant de la Ville de Reims au sein du Conseil d'administration du Comité de jumelage Reims-Salzburg,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de renoncer au scrutin secret pour la désignation de ce représentant,

de remplacer M. Raphaël BLANCHARD au Conseil d'administration du Comité de Jumelage Reims-Salzburg, pour la durée du mandat, par Mme Touria DOUAH.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Reims,

Le Maire de Reims



Arnaud ROBINET

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-40195-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS, Mme Catherine VAUTRIN a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0

Abstention : 0

**CONSEILLER MÉDICAL EN ENVIRONNEMENT INTÉRIEUR/HABITAT-SANTÉ
CONVENTION DE FINANCEMENT
ETUDE ECENVIR
CONVENTION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention n°2200577915 signée le 5 avril 2012 dans le cadre de l'appel à projets «Conseillers en environnement intérieur /habitat-santé », par laquelle le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement s'est engagé à cofinancer sur 3 ans, l'activité d'un conseiller en environnement intérieur employé à temps plein par la Ville dans la limite par an, de 20 000 € pour les frais de personnel et de 10 000 € pour les frais de fonctionnement et d'analyses,

Considérant l'intérêt pour la Ville de poursuivre l'action engagée et intégrer à ce titre, le programme de l'étude ECENVIR « Evaluation clinique et étude d'impact économique de l'intervention de conseillers en environnement intérieur au domicile des patients asthmatiques » coordonnée par le CHU de Rennes,

Considérant que la candidature de la Ville a été retenue,

Vu la convention reconduisant le soutien financier de l'Etat, sur le financement pour 3 ans, du poste de Conseiller en environnement intérieur, à hauteur de 69 965 €,

Vu la convention précisant les modalités selon lesquelles le CHU de Rennes prendra en charge les frais supplémentaires d'analyse supportés par la Ville de Reims dans le cadre de cette étude,

Vu l'avis de la commission Solidarité, santé, famille, petite enfance, seniors du mardi 9 juin 2015,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec :

- Madame la Ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie, la convention de financement relative à l'activité du Conseiller en environnement intérieur employé à temps plein par la Ville. Sur la base d'un budget annuel de 46 700 € en 2015, la subvention MEDDE s'élèvera à 13 993 € et la part incombant à la Ville à 32 707 €,
- Monsieur le Directeur Général du CHU de Rennes, la convention relative à la prise en charge des frais supplémentaires engagés par la Ville au titre de sa participation à l'étude ECENVIR.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Les recettes correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Franck NOEL

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-39040-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS, Mme Catherine VAUTRIN a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 3

POINT ECOUTE JEUNES - FIL SANTÉ JEUNES CONVENTION DE PARTENARIAT

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la mise en place en juin 2009, du Conseil Local autour de la Souffrance Psychique, espace de concertation et de coordination entre les acteurs, d'échanges et de réflexion pour l'élaboration des projets interdisciplinaires, et d'un groupe thématique «Souffrance psychique des jeunes», au sein de celui-ci,

Considérant la décision actée par l'autorité élue de mettre en place un Point Ecoute Jeunes contribuant ainsi à la prise en compte de la souffrance psychique des jeunes de 11 à 25 ans, de leurs parents et des professionnels,

Considérant la nécessité d'apporter une réponse alternative et complémentaire lors des périodes de fermeture du Point Ecoute Jeunes,

Considérant le dispositif national « Fil Santé Jeunes » géré par l'Ecole des Parents et des Educateurs d'Ile-de-France (EPE-IDF) qui a pour mission de proposer aux jeunes, un service téléphonique anonyme et gratuit 7 jours sur 7 de 9 heures à 23 heures et un site Internet, où ils trouvent écoute, information et orientation dans les domaines de la santé physique, psychologique et sociale,

Vu la convention formalisant le partenariat entre la ville et Fil Santé Jeunes géré par l'EPE-IDF sur la base pour la Ville, d'un partage d'informations sur les structures locales pour orienter au mieux les jeunes rémois et d'une prise en charge financière de 2 880 € pour la mise en place du dispositif,

Vu l'avis de la commission Solidarité, santé, famille, petite enfance, séniors du mardi 9 juin 2015,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec Madame la Directrice Générale de l'Ecole des Parents et des Educateurs d'Ile-de-France, la convention de partenariat entre le Point Ecoute Jeunes de la Ville de Reims et Fil Santé Jeunes,

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget Principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,



**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**

Franck NOEL

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-39500-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS, Mme Catherine VAUTRIN a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0

Abstention : 0

**ASSOCIATION LA FARANDOLE
CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT
AVENANT 1**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention cadre de partenariat du 24 décembre 2014 signée avec l'association la Farandole,

Considérant les travaux de mise aux normes pour les radiateurs et la sécurité électrique, la pose de dalles dans les toilettes pour handicapés pour niveler avec la salle de jeux, l'aménagement d'une porte-fenêtre de sortie vers le jardin, l'achat de matériel léger, mobile et maniable permettant un gain de place.

Vu l'avis de la commission Solidarité, santé, famille, petite enfance, seniors du mardi 9 juin 2015,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'attribuer une subvention de 14 275 € à l'association la Farandole,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention cadre afférent.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget Principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Marie-Thérèse SIMONET

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-39383-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Amélie BRABANT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS, Mme Catherine VAUTRIN a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

N'ont pas pris part au vote :

Mme Evelyne BRUSCHI, Mme Fatima EL HAOUSSINE, M. Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Jean-Marc ROZE

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 50

Contre : 0 Abstention : 3

CONTRAT DE VILLE DE REIMS MÉTROPOLE 2015-2020

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la Loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine réformant le cadre de la politique de la ville,

Vu le Décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains,

Vu la Circulaire du Premier Ministre du 30 juillet 2014 portant sur l'élaboration des contrats de ville nouvelle génération,

Vu la Circulaire du Premier Ministre du 15 octobre 2014 portant sur les modalités opérationnelles d'élaboration des contrats de ville,

Vu le comité de pilotage du 11 décembre 2014 présidé par Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Reims, Madame la Présidente de Reims Métropole et Monsieur le Maire de Reims lançant officiellement la démarche de contractualisation sur le territoire intercommunal,

Vu le comité de pilotage du 1er juin 2015 validant les orientations stratégiques ainsi que le mode de gouvernance du contrat de ville de Reims Métropole pour la période 2015-2020,

Vu le projet de contrat de ville de Reims Métropole 2015-2020,

Vu l'avis de la commission Cadre de vie, citoyenneté du lundi 8 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat de ville de Reims Métropole 2015-2020 avec Reims Métropole, l'Etat, Le Procureur de la République près le T.G.I de Reims, l'Académie de Reims, le Conseil Régional de Champagne-Ardenne, le Conseil Départemental de la Marne, la CAF de la Marne, la Caisse des Dépôts et Consignations, Reims habitat Champagne-Ardenne, Plurial – Novilia, le Foyer Rémois, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Marne, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Reims-Epernay, Pôle Emploi et l'Agence Régionale de Santé Champagne-Ardenne.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

Pour le Maire de Reims,



Par délégation,

Fatima EL HAOUSSINE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-39341-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 50
Représenté(s) : 8
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatïma EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS, Mme Catherine VAUTRIN a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0

Abstention : 0

**LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE LA MARNE
ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le dispositif de veille, de médiation et d'accompagnement à la citoyenneté mis en place par la Ligue de l'Enseignement de la Marne,

Considérant la volonté de soutenir l'action menée par l'association la Ligue de l'Enseignement de la Marne,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du mercredi 10 juin 2015,

Vu l'avis de la commission Cadre de vie, citoyenneté du lundi 8 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'attribuer à l'association la Ligue de l'Enseignement de la Marne une subvention de 23 750 € pour son projet,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de financement ci-annexée.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Fatima EL HAOUSSINE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-39458-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 50
Représenté(s) : 8
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatïma EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS, Mme Catherine VAUTRIN a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

N'ont pas pris part au vote :

Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. Bertrand DUC, M. Charles GERMAIN, M. Bernard LANDUREAU, Mme Aline POUDRAS, Mme Marie-Thérèse SIMONET, M. Vincent VERSTRAETE

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 50

Contre : 0 Abstention : 0

**ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉ DU PREMIER DEGRÉ SOUS CONTRAT
D'ASSOCIATION
PARTICIPATION AUX DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
ANNÉE 2015**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Education et notamment l'article L. 442-5 relatif au contrat d'association à l'enseignement public passé avec l'Etat par des établissements d'enseignement privé sous contrat,

Vu l'avis de la commission Sport, éducation, jeunesse du lundi 8 juin 2015,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de fixer la participation 2015 de la Ville, pour les élèves rémois, par référence aux dépenses correspondantes de l'enseignement public, sur la base du compte administratif 2014, soit 583,01 € par élève, pour un total de 1.331.011,83 € détaillée comme suit :

Etablissements	Montant en €
ECOLE JEANNE D'ARC	170.238,92
ECOLE SAINT-MICHEL	124.764,14
ECOLE SAINT-JOSEPH	159.744,74
ECOLE NOTRE DAME LA MAITRISE	196.474,37
ECOLE SAINT-LOUIS	96.779,66
ECOLE SAINTE-MADELEINE	88.617,52
ECOLE SACRE COEUR	73.459,26
ECOLE NICOLAS ROLAND	71.710,23
ECOLE LA PROVIDENCE	158.578,72
ECOLE SAINT-ANDRE	190.644,27

de verser au gestionnaire des établissements élémentaires et maternels sous contrat d'association la somme correspondant à la participation susvisée.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Véronique MARCHET

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-39298-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 50
Représenté(s) : 8
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatïma EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS, Mme Catherine VAUTRIN a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

N'ont pas pris part au vote :

Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Christine FRANZIN, M. Stéphane LANG, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Véronique MARCHET, Mme Orélie MINGOLLA, M. Roger PARIS, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 39

Contre : 0 Abstention : 0

**ACTIVITÉS ÉDUCATIVES ET DE LOISIRS
CONVENTION AVEC LA CAISSE DES ECOLES PUBLIQUES DE REIMS**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Éducation et notamment l'article L.212-10 régissant les Caisses des Ecoles Publiques,

Vu les statuts de la Caisse des Ecoles Publiques de la Ville de Reims du 16 février 1972,

Considérant les activités de loisirs et de classes de découvertes mises en place par la Ville,

Considérant que la Caisse des Ecoles intervient dans le fonctionnement de ces différents dispositifs pour la production, le service des repas et l'entretien des différents locaux,

Considérant que la convention régissant les relations fonctionnelles et organisationnelles entre la Ville et la Caisse des Ecoles dans le cadre de l'exercice de leurs missions respectives est arrivée à échéance,

Considérant qu'il convient de renouveler cette convention en actualisant les missions des deux entités dans le cadre du fonctionnement des activités éducatives et de loisirs de la Ville,

Vu l'avis de la commission Sport, éducation, jeunesse du lundi 8 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention portant définition des relations entre la Ville et la Caisse des Ecoles Publiques de Reims relative au fonctionnement des activités éducatives et de loisirs,

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget Principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

Le Maire de Reims



Arnaud ROBINET

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-39910-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 50
Représenté(s) : 8
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatïma EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS, Mme Catherine VAUTRIN a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0 Abstention : 0

**ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT
CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT
AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA MARNE**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu sa délibération n° CM 2012-195 du 28 Juin 2012, relative à la convention d'objectifs et de financement entre la Ville et la Caisse d'Allocations Familiales de la Marne permettant le versement d'une prestation de service de la part de la Caisse d'Allocations Familiales de la Marne, arrivant à échéance,

Considérant qu'il convient, par ailleurs, d'adapter cette convention, compte tenu de l'évolution de l'organisation des accueils de loisirs soit 6 structures d'accueil au lieu de 2,

Vu l'avis de la commission Sport, éducation, jeunesse du lundi 8 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention 2015-2017 avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Marne.

Les recettes correspondantes seront imputées au budget Principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Kim DUNTZE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-39512-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 50
Représenté(s) : 8
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS, Mme Catherine VAUTRIN a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

N'ont pas pris part au vote :

M. Raphaël BLANCHARD, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Véronique MARCHET, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Valérie PRILLIEUX, Mme Marie SIMON-DEPAQUY

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 51

Contre : 0 Abstention : 0

**MISSION LOCALE
CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2015**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu sa délibération n° CM-2014-301 du 17 décembre 2014 autorisant Monsieur le Maire à signer la convention cadre définissant les modalités du partenariat avec la Mission Locale jusqu'au 31 décembre 2017,

Considérant la volonté de la Ville de poursuivre une politique générale de soutien, dans le cadre de sa politique jeunesse, aux actions visant à favoriser l'autonomie des jeunes, l'accès aux droits fondamentaux, leur engagement et leur épanouissement,

Considérant que la Ville soutient les associations participant à la réalisation de ces objectifs sur son territoire et notamment celles répondant à des missions d'intérêt général et local dont la Mission Locale,

Vu l'avis de la commission Sport, éducation, jeunesse du lundi 8 juin 2015,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention annuelle d'objectifs et de moyens 2015 avec la Mission Locale de Reims.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

Le Maire de Reims



Arnaud ROBINET

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-36890-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 50
Représenté(s) : 8
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS, Mme Catherine VAUTRIN a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

N'ont pas pris part au vote :

897 Office des sports : M. Jean-Claude CLADEL, M. Raphaël BLANCHARD, Mme Christine FRANZIN, Mme Patricia GRAIN, M. Stéphane LANG, M. Arnaud ROBINET

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0 Abstention : 0

A REIMS SPORTEZ VOTRE SANTÉ ! 2015-2016

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la volonté de la Ville de soutenir le développement d'une politique en faveur du sport santé spécifique à un public jeune, adulte ou vieillissant, sédentaire, diabétique, en surpoids, ou toute autre pathologie, en créant les conditions favorables avec une pratique adaptée, sécurisée, progressive et régulière,

Considérant le Contrat Local de Santé Rémois liant la Ville et l'Agence Régionale de Santé Champagne Ardenne,

Considérant le souhait de la Ville de s'associer au Réseau Sport Santé Bien Être Champagne Ardenne, à l'Office des Sports de Reims, à la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, à la Direction Départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des Populations de la Marne et au Conseil Départemental de la Marne afin de lancer un appel à projet auprès des associations sportives rémoises,

Vu l'avis de la commission Sport, éducation, jeunesse du lundi 8 juin 2015,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention de partenariat avec l'Office des Sports de Reims, le Réseau Sport Santé Bien Être Champagne Ardenne, la Direction Régionale Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, la Direction Départementale de la Cohésion sociale et de la protection des Populations de la Marne et le Conseil Départemental de la Marne, applicable de sa signature jusqu'au 31 décembre 2016.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Bernard LANDUREAU

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-38565-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 50
Représenté(s) : 8
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatïma EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS, Mme Catherine VAUTRIN a donné pouvoir à Arnaud ROBINET

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0

Abstention : 0

CLUBS SPORTIFS AMATEURS CONVENTIONS 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code du Sport,

Vu le décret n° 2001/495 du 6 juin 2001 pris en application de l'article 10 de la loi n°2000/321 du 12 avril 2000, portant sur la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

Considérant que les conventions de 9 associations les liant à la Ville sont arrivées à échéance le 31 décembre 2014,

Considérant les projets initiés par ces associations et le souhait de la Ville de les soutenir,

Considérant qu'il convient dès lors de signer 9 nouvelles conventions,

Vu l'avis de la commission Sport, éducation, jeunesse du lundi 8 juin 2015,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions avec les présidents des associations suivantes :

- Association Gymnique Rémoise, pour un montant de 29 450 €,
- Cercle d'Escrime de Reims, pour un montant de 27 550 €,
- Club de Patinage Artistique de Reims, pour un montant de 38 000 €,
- District Athlétique Club de Reims, pour un montant de 28 500 €,
- Reims Avenir Patinage, pour un montant de 24 700 €,
- Reims Europe Club, pour un montant de 27 550 €,
- Reims Métropole Volley, pour un montant de 28 500 €,
- Stade de Reims Rugby, pour un montant de 30 900 €,
- Tennis Club Géo André, pour un montant de 30 300 €.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,



**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**

Bernard LANDUREAU

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-39085-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0

Abstention : 0

ASSOCIATIONS SPORTIVES UNSS DE REIMS SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Décret n°2001/495 du 6 juin 2001 pris en application de l'article 10 de la Loi n° 2000/321 du 12 avril 2000, portant sur la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

Vu la Loi n° 2009-526 du 12 mai 2009 de simplification et de clarification du droit et de l'allègement des procédures,

Considérant les projets initiés par les associations sportives scolaires de l'Union Nationale du Sport Scolaire,

Vu l'avis de la commission Sport, éducation, jeunesse du lundi 8 juin 2015,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec le Service Départemental de la Marne de l'Union Nationale du Sport Scolaire, au titre de « tête de réseau » des associations sportives scolaires rémoises pour une période allant jusqu'au 31 décembre 2015,

de lui attribuer une subvention de 37 658 €.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Bernard LANDUREAU

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-39113-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0 Abstention : 0

**RESTAURATION PARTIELLE DE LA PORTE MARS
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA RÉSERVE PARLEMENTAIRE**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'engagement de la Ville en faveur de la restauration, de la conservation et de la valorisation du patrimoine,

Considérant, le lancement, le 21 mai 2015, d'une souscription publique, en partenariat avec la Fondation du Patrimoine, en faveur des travaux de restauration partielle de la Porte Mars,

Considérant le montant des travaux à hauteur de 597 484,30 € H.T et le montant global d'opération à hauteur d' 1 350 000 € TTC,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de solliciter Monsieur le Ministre de l'Intérieur pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle au titre de la réserve parlementaire de Madame la Députée de la 2^{ème} circonscription de la Marne, pour un montant de 12 000 €,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions et documents nécessaires au versement de cette subvention.

Les recettes correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

Le Maire de Reims



Arnaud ROBINET

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-40174-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0

Abstention : 0

**LA FILEUSE
PARTENARIAT AVEC LA CITÉ SCOLAIRE COLBERT**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le souhait de la Fileuse de développer la présentation de son activité et des œuvres produites à des personnes extérieures, notamment des scolaires,

Considérant que pour l'équipe pédagogique de la cité scolaire Colbert, la proximité de la Fileuse est une source essentielle de facilitation de l'accès à la culture pour tous ses élèves,

Considérant qu'un partenariat avec la Cité scolaire Colbert permettra, au travers d'expositions d'œuvres des artistes résidents de la Fileuse, la rencontre directe par les élèves des œuvres et des artistes et progressivement la mise en œuvre de réalisation de projets plastiques et de médiation élèves/artistes,

Vu l'avis de la commission Culture, relations internationales et européennes, événements culturels, festivals et animations de rue du mardi 9 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention de partenariat avec la Cité scolaire Colbert pour l'organisation d'expositions d'œuvres d'artistes résidents de la Fileuse au sein de la Cité scolaire Colbert.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Pascal LABELLE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-39229-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatïma EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0 Abstention : 0

**LA FILEUSE
EXPOSITIONS À AUMÉNANCOURT
PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION LA PIERRE LONGE**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le souhait de la Ville d'accompagner la diffusion des œuvres créées par les artistes en résidence à la Fileuse,

Considérant que l'association La Pierre Longe gère un lieu d'exposition dans une ancienne église désacralisée d'Auménancourt, lieu reconnu à l'échelon local,

Vu l'avis de la commission Culture, relations internationales et européennes, événements culturels, festivals et animations de rue du mardi 9 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention de partenariat jusqu'au 31 décembre 2016 avec l'association La Pierre Longe afin d'organiser une exposition annuelle mettant en valeur les artistes en résidence à la Fileuse.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Pascal LABELLE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-39230-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatïma EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0

Abstention : 0

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE CHARTRE DE CONSERVATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'existence d'une charte de la conservation dans les bibliothèques élaborée en 2014 par le Ministère de la Culture et de la Communication et par le Ministère de l'Enseignement et de la Recherche,

Considérant la mise à disposition de deux conservateurs d'Etat par le Ministère de la Culture et de la Communication, notamment pour assurer la conservation des collections d'Etat confiées à la Ville,

Considérant l'intérêt pour la bibliothèque municipale d'affirmer ses bonnes pratiques de conservation,

Vu l'avis de la commission Culture, relations internationales et européennes, événements culturels, festivals et animations de rue du mardi 9 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'adopter la Charte de la Conservation dans les bibliothèques, élaborée conjointement par le Ministère de la Culture et de la Communication et par le Ministère de l'Enseignement et de la Recherche et récapitulant les normes, standards et bonnes pratiques en la matière.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Pascal LABELLE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-38476-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0

Abstention : 0

**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
AGIR POUR LA LECTURE : DAISY DANS LES BIBLIOTHÈQUES
CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION VALENTIN HAÛY**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant les missions de la bibliothèque municipale que sont l'accès pour tous à la culture et à l'information,

Considérant l'intérêt de développer des actions en faveur des publics empêchés de lire, notamment les malvoyants, les aveugles, les personnes handicapées moteur et les personnes handicapées mentales,

Considérant les missions de l'Association Valentin Haüy (AVH) qui œuvre pour les aveugles et malvoyants et son appel à candidature « Daisy dans vos bibliothèques » initié avec le soutien du Service du Livre et de la Lecture du Ministère de la Culture et de la Communication,

Considérant que la Ville, au travers de son service de bibliothèque municipale, pourrait bénéficier d'un « pack Daisy » afin de mettre en place une offre de lecture à destination des publics empêchés,

Considérant l'intérêt, pour les déficients visuels, les personnes handicapées moteur ainsi que les personnes handicapées mentales d'accéder à la lecture, la culture et l'information par le biais de matériels et de collections adaptés,

Vu l'avis de la commission Culture, relations internationales et européennes, événements culturels, festivals et animations de rue du mardi 9 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention de partenariat avec l'Association Valentin Haüy (AVH) pour que la Ville bénéficie d'un pack Daisy et, ainsi, constitue un fonds adapté et accessible aux publics empêchés.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,



**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**

Pascal LABELLE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-39101-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatïma EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0

Abstention : 0

**MUSÉE DES BEAUX-ARTS
CYCLE DE COURS
CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ECOLE DU LOUVRE**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu sa délibération n° CM 2014-131 du 16 juin 2014 autorisant la signature d'une convention de partenariat avec l'Ecole du Louvre, établissement d'enseignement supérieur, pour l'organisation d'un cycle de conférences dans le cadre de la diffusion en région de ses cours d'histoire de l'Art,

Considérant l'intérêt de poursuivre le développement de cette activité avec l'Ecole du Louvre, pour l'année 2015-2016,

Considérant l'intérêt de s'associer avec divers partenaires du monde de la culture afin d'obtenir une diffusion plus large et une mise en valeur de ses actions,

Vu l'avis de la commission Culture, relations internationales et européennes, événements culturels, festivals et animations de rue du mardi 9 juin 2015,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec l'Ecole du Louvre une nouvelle convention de partenariat, afin d'organiser deux cycles de conférences pour l'année scolaire 2015-2016, et de prendre acte des tarifs d'inscription comme suit :

- plein tarif : 42,50 €
- tarif réduit : 25,50 €
- tarif formation continue : 52,50 €

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,



**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**

Pascal LABELLE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-39049-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0

Abstention : 0

**CATALOGUE D'EXPOSITION -BEAU, RARE ET PRÉCIEUX 10 ANS D'ACQUISITIONS
EXCEPTIONNELLES À LA BIBLIOTHÈQUE-
VENTE ET DON**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'exposition organisée par la bibliothèque Carnegie « Beau, rare et précieux, 10 ans d'acquisitions exceptionnelles à la bibliothèque Carnegie » du 15 septembre au 12 décembre 2015,

Considérant la volonté de réaliser un catalogue afin d'accompagner cette exposition,

Considérant que la Ville sera l'éditeur du catalogue,

Considérant que, eu égard à l'intérêt que représente ce catalogue, mémoire de l'exposition, il convient de permettre à un large public de l'acquérir,

Vu l'avis de la commission Culture, relations internationales et européennes, événements culturels, festivals et animations de rue du mardi 9 juin 2015,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser la vente de 150 catalogues réalisés à l'occasion de l'exposition "Beau, rare et précieux, 10 ans d'acquisitions exceptionnelles à la bibliothèque Carnegie", au prix unitaire de 10,00 €,

d'autoriser le don de 100 catalogues :

- aux artistes dont les œuvres seront présentées dans le catalogue et l'exposition,
- à la presse aux fins de promouvoir cette exposition,
- aux bibliothèques partenaires dans le cadre des échanges de publications,
- à la Bibliothèque nationale de France, au titre du dépôt légal,
- à des personnalités ou intervenants que la Ville souhaiterait honorer ou remercier.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Pascal LABELLE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-39059-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatïma EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0

Abstention : 0

RÉGIE DES EQUIPEMENTS MUSIQUES ET CULTURES ACTUELLES NOMINATION DU DIRECTEUR

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2221-10, R2221-27 à R2221-34,

Vu la circulaire du 31 août 2010 relative aux labels et réseaux nationaux du spectacle vivant,

Vu sa délibération n° CM-03-414 du 25 septembre 2003 créant une régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière, ayant pour mission la gestion d'un service public industriel et commercial à vocation culturelle autour des musiques et des cultures actuelles, dénommée la REMCA,

Considérant que la REMCA gère la Cartonnerie qui bénéficie d'une labellisation « Scènes des Musiques Actuelles » SMAC,

Considérant le départ du directeur au 2 février 2015,

Considérant que l'appel à candidatures au poste de directeur de la Cartonnerie a été lancé fin février 2015 dans la presse spécialisée,

Considérant que, sur 15 candidats, 5 ont été présélectionnés afin d'être auditionnés par un jury composé des partenaires publics et d'une personnalité qualifiée, sur la base d'un projet artistique,

Considérant qu'un jury de recrutement composé des tutelles Etat, Région et Ville s'est réuni le mercredi 20 mai afin d'auditionner les 5 candidats retenus,

Considérant que seulement 4 candidats se sont présentés aux entretiens,

Considérant que le directeur d'une régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière est désigné par délibération du Conseil municipal, sur proposition du Maire,

Considérant que le Conseil d'Administration de cette régie devra ensuite valider cette nomination,

Vu l'avis de la commission Culture, relations internationales et européennes, événements culturels, festivals et animations de rue du mardi 9 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de désigner Monsieur Cédric Cheminaud, au poste de directeur de la Régie des Equipements Musiques et Cultures Actuelles,

de modifier l'article 7 des statuts de la REMCA en précisant que le contrat de travail, de droit public du directeur, est de trois ans renouvelable.

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Pascal LABELLE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-39175-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 43

Contre : 0 Abstention : 15

ASSOCIATION BLEU BLANC ZÈBRE CONVENTION D'OBJECTIFS 2015

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant les actions menées par l'association Bleu Blanc Zèbre,

Vu la demande de subvention formulée par l'association Bleu Blanc Zèbre,

Considérant la volonté de la Ville de Reims de favoriser et soutenir les actions concourant au développement d'actions citoyennes,

Vu l'avis de la commission Cadre de vie, citoyenneté du lundi 8 juin 2015,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention avec l'association Bleu Blanc Zèbre pour l'implantation du bouquet de solutions « Bleu Blanc Zèbre, Entrepreneuriat pour tous », jusqu'au 31 décembre 2015,

de lui attribuer une subvention de 14 000 € pour cette action.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

Le Maire de Reims



Arnaud ROBINET

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-39062-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatïma EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0

Abstention : 0

FISAC TRAMWAY VERSEMENT DE SUBVENTIONS 10

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu sa délibération n° CM 11-279 du 26 septembre 2011 portant sur la mise en place du dispositif FISAC Tramway,

Vu la convention signée dans ce cadre avec l'État notifiée le 24 octobre 2011,

Vu sa délibération n° CM 2014-166 du 7 juillet 2014 portant sur l'élargissement du périmètre d'éligibilité des professionnels à 200 mètres de part et d'autre du tracé du tramway,

Vu sa délibération n° CM 2014-218 du 29 septembre 2014 portant sur la prorogation de 12 mois de la convention citée ci-dessus,

Considérant la réunion du comité de pilotage du 23 avril 2015, au cours de laquelle, des subventions ont été proposées pour des entreprises situées aux abords du tramway réalisant des investissements,

Vu l'avis de la commission Urbanisme, aménagement, activités économiques du mercredi 10 juin 2015,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser le versement des subventions suivantes aux entreprises :

MOOS OPTIQUE, 60 avenue de Laon : 8 236,00 €

ID COIFFURE, 377 avenue de Laon : 4 403,62 €

FLEUR DE SEL, 87 avenue de Laon : 9 136,42 €

CASA MIA, 84 place d'Erlon : 6 654,88 € représentant le solde actuel disponible, étant entendu que ce montant peut être abondé jusqu'à 11 000 €, en fonction des subventions restant à verser et des justificatifs produits.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Le Maire de Reims



Arnaud ROBINET

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-37720-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatïma EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0

Abstention : 0

RENCONTRES RÉGIONALES DU COMMERCE ET DE LA FRANCHISE CONVENTION DE PARTENARIAT

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et son décret d'application du 6 juin 2001 relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

Vu l'opération mise en place par la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne « les Rencontres Régionales du Commerce et de la Franchise »,

Considérant l'intérêt de la Ville de Reims à s'y associer afin de dynamiser son territoire,

Vu l'avis de la commission Urbanisme, aménagement, activités économiques du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention de partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Châlons-en-Champagne visant à participer aux Rencontres Régionales du Commerce et de la Franchise et fixant la participation de la Ville à 1 500 €.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Charles GERMAIN

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-39280-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0

Abstention : 0

ETAT DES EMPLOIS MODIFICATIONS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le statut de la fonction publique territoriale et notamment l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu l'article 3-3 de la loi du 26 janvier 1984 et notamment les 1° et 2° relatifs au recrutement d'agents non titulaires,

Vu la circulaire interministérielle du 23 mars 1996 fixant l'état des emplois, à compter du 1er janvier 1996, modifiée,

Vu sa délibération n° CM 2012-206 du 28 juin 2012 fixant les conditions de rémunération des agents non titulaires,

Vu le budget,

Vu l'avis du comité technique,

Considérant qu'il appartient à l'organe délibérant de créer et de supprimer les emplois de la collectivité,

Considérant d'une part les nécessités d'organisation des services et d'autre part l'évolution des carrières des agents,

Considérant l'évolution du cadre légal et réglementaire pour ce qui concerne notamment les recrutements d'agents non titulaires sur le fondement des 1° et 2° de l'article 3-3 de la loi du 26 janvier 1984,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de modifier l'état des emplois par la création et la suppression de grades et d'emplois, comme suit :

transformer, à la direction de la culture et du patrimoine, un poste d'attaché territorial vacant en poste de technicien territorial afin de recruter, pour le Cellier, un responsable technique dont les missions relèvent de la catégorie B,

transformer, à la direction des sports, un poste d'adjoint d'animation en poste d'adjoint administratif en vue de l'intégration de son occupant dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux, conformément aux dispositions de la loi n° 2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels de la fonction publique,

transformer, à la direction de l'éducation, à la suite d'une réorganisation, un poste d'attaché territorial

en poste d'animateur territorial et un poste de technicien territorial en poste d'agent de maîtrise,

modifier un emploi détenu par un agent non titulaire pour tenir compte de son évolution de carrière. A la direction de la politique de la ville et de l'habitat, l'occupant du poste de chef de projet développement social contractuel sera rémunéré sur la base de l'indice majoré du 4^e échelon du grade d'attaché territorial et continuera de bénéficier du régime indemnitaire d'attaché territorial chef de projet.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Vincent VERSTRAETE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-37431-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatïma EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0

Abstention : 0

**EMPLOI DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP
AIDES OCTROYÉES PAR LE FONDS POUR L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE
LA FONCTION PUBLIQUE
REVERSEMENT**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le statut de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,

Vu le décret n°2006-21 du 6 janvier 2006 modifié relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'Etat,

Vu le décret n°2006-501 modifié du 3 mai 2006 relatif au fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique,

Vu sa délibération n° CM 11-27 du 31 janvier 2011 relative aux aides octroyées par le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique,

Considérant que le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées de la Fonction Publique (FIPHFP) finance les aides techniques (prothèses auditives, fauteuils roulants, chaussures orthopédiques...), uniquement via les employeurs publics, afin d'améliorer les conditions de vie des travailleurs en situation de handicap et de faciliter leur insertion professionnelle ou leur maintien dans l'emploi,

Considérant qu'il convient de reverser le financement obtenu du FIPHFP soit aux agents municipaux, soit aux prestataires choisis par les agents pour solde des dépenses engagées après financement croisé des caisses de sécurité sociale, complémentaires santé et toute autre aide financière,

Vu l'avis du comité technique,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de rapporter la délibération CM 11-27 susvisée,

d'adopter le principe du reversement intégral de l'aide perçue par le FIPHFP à l'agent municipal reconnu en situation de handicap qui a engagé des dépenses, sur présentation des pièces justificatives des montants restant à sa charge ou au prestataire choisi par l'agent dans les conditions fixées par convention ci-annexée,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention afférente,

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Vincent VERSTRAETE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-39145-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0 Abstention : 0

**CONVENTION TRIPARTITE AVEC REIMS MÉTROPOLE ET
LE FONDS D'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES DE LA FONCTION PUBLIQUE
(FIPHFP)
AVENANT 1**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le statut de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu la Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,

Vu le Décret n°2006-501 modifié du 03 mai 2006, relatif au fonds pour l'insertion des personnes handicapées de la fonction publique (FIPHFP),

Vu sa délibération n°CM 2012-213 du 28 juin 2012 autorisant la signature de la convention tripartite avec Reims Métropole et le FIPHFP à destination des personnes en situation de handicap,

Vu la convention n° C-2012-416 du 13 juillet 2012 relative au financement d'actions menées par la Ville et Reims Métropole en faveur des personnes handicapées,

Considérant que toutes les actions prévues à la convention n'ont pu être menées à leur terme et que les crédits alloués par le fonds n'ont pas été totalement consommés,

Considérant qu'il est opportun de poursuivre le partenariat avec le FIPHFP,

Considérant que le FIPHFP a émis un avis favorable à la demande de prolongation de la période d'éligibilité des dépenses du plan d'actions,

Vu l'avis du Comité Technique,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant 1 à la convention n° C-2012-416 du 13 juillet 2012 prorogeant la convention jusqu'au 4 mai 2016 permettant la réalisation d'actions jusqu'au 31 décembre 2015.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Vincent VERSTRAETE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-39148-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0 Abstention : 0

EMPLOI DES AGENTS EN SITUATION DE HANDICAP COMPTE-RENDU 2014

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code du Travail,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,

Vu le décret n°2006-501 du 3 mai 2006 relatif au fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique,

Vu l'avis du Comité Technique,

Considérant que l'obligation d'emploi des travailleurs en situation de handicap doit faire l'objet chaque année d'un rapport présenté à l'assemblée délibérante,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de prendre acte de la communication par Monsieur le Maire du rapport relatif à l'emploi des travailleurs en situation de handicap au sein des services municipaux au 1^{er} janvier 2014, ci-annexé.

Le taux d'emploi légal étant atteint et dépassé, il n'y a pas de contribution à verser au Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique en 2015.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Vincent VERSTRAETE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-39200-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatïma EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 55

Contre : 3 Abstention : 0

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN AGENT DE LA VILLE DE REIMS AUPRÈS DE REIMS MÉTROPOLE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 87, 88, 111 et 136,

Vu le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux,

Vu le budget,

Considérant que la mise à disposition doit faire l'objet d'une convention entre l'administration d'origine et l'administration d'accueil,

Vu le projet de convention de mise à disposition élaboré à cet effet,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un agent municipal auprès de Reims Métropole,

de ne pas demander le remboursement des rémunérations versées à l'agent.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Vincent VERSTRAETE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-39332-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0

Abstention : 0

CONVENTION DE MISE À DISPOSITION D'UN AGENT DE LA VILLE DE REIMS AUPRÈS DU F.R.A.C.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et notamment ses articles 87, 88, 111 et 136,

Vu le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux,

Vu le budget,

Considérant qu'il convient de mettre à disposition du FRAC un assistant de conservation du patrimoine à temps complet,

Considérant que la mise à disposition doit faire l'objet d'une convention entre l'administration d'origine et l'administration d'accueil,

Vu le projet de convention de mise à disposition élaboré à cet effet,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un agent municipal auprès du Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC),

de demander le remboursement des rémunérations versées à l'agent.

Les recettes correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,



**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**

Vincent VERSTRAETE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-39980-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 46

Contre : 0 Abstention : 12

**INSTRUCTION DES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'URBANISME
ADHÉSION AU SERVICE COMMUN DE REIMS MÉTROPOLE
TRANSFERT PARTIEL DU SERVICE DROITS DES SOLS DE LA VILLE DE REIMS À REIMS
MÉTROPOLE**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-4-2

Vu le Code de l'urbanisme, et notamment ses articles L.422-1, L.422-8 et R.423-15,

Vu le statut de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et à l'urbanisme rénové,

Considérant que cette loi prévoit la réduction du seuil de mise à disposition gratuite des services de l'Etat pour l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme au 1^{er} juillet 2015,

Considérant que suite au désengagement des services de l'Etat, les communes faisant partie d'une intercommunalité de plus de 10 000 habitants doivent assumer elles-mêmes l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme,

Considérant la demande/ proposition de plusieurs Maires de l'Agglomération de mutualiser les moyens par la création d'un service commun en charge de l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme,

Vu la délibération n° CC 2015-60 du 28 mai 2015, portant création du service commun en charge de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme,

Considérant que les objectifs de ce transfert visent à optimiser et à mutualiser les moyens,

Vu le budget,

Vu l'avis du comité technique,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'adhérer au service commun en charge de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme,

de transférer, en partie, le service des droits des sols à Reims Métropole, soit 11 postes, à compter du 1^{er} juillet 2015,

de confier l'instruction des actes d'urbanisme au service commun de Reims Métropole à compter du 1^{er} juillet 2015,

de signer la convention jointe en annexe, relative à l'organisation et au fonctionnement du service instructeur entre la Ville de Reims et Reims métropole,

d'acter la fiche d'impact jointe en annexe,

d'autoriser Monsieur le Maire à entreprendre toutes démarches et actions en vue de ce transfert afin de garantir la continuité du service public.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Vincent VERSTRAETE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-39331-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0

Abstention : 0

C3C pôle services urbains

**MAISON D'HABITATION ET SES ANNEXES
44 RUE DE LA ROSERAIE
PERMIS DE DÉMOLIR**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme.

Considérant la nécessité de démolir une maison d'habitation vétuste et dangereuse, et ses dépendances implantées au 44, rue de la Roseraie, cadastrée section DL parcelle n° 231 dans le cadre de l'aménagement du parc de la Roseraie,

Vu l'avis de la commission Urbanisme, aménagement, activités économiques du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à déposer un permis de démolir pour une maison d'habitation et ses dépendances implantées au 44, rue de la Roseraie, cadastrée section DL parcelle n° 231 en raison de son état de dangerosité et d'insalubrité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Nathalie MIRAVETE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-39231-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0

Abstention : 0

**GYMNASE GALLIÉNI ET ÉQUIPEMENT PUBLIC ORGEVAL
RACCORDEMENT AU RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN LAON-NEUFCHÂTEL
SIGNATURE DES POLICES D'ABONNEMENT**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.1411-3,

Vu les statuts de l'Association syndicale libre de la ZUP Laon Neufchâtel ayant pour exploitant la société DALKIA,

Considérant que le réseau de chauffage urbain d'Orgeval appartient à l'Association syndicale libre de la ZUP Laon Neufchâtel et est exploité par la société DALKIA,

Considérant l'intérêt de raccorder à ce réseau le gymnase Galliéni et l'équipement public d'Orgeval,

Vu l'avis de la commission Cadre de vie, citoyenneté du lundi 8 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer pour le gymnase Galliéni et l'équipement public d'Orgeval les polices d'abonnement au réseau de chauffage urbain Laon Neufchâtel. Cet abonnement permettra de fournir l'énergie nécessaire au chauffage et à la production d'eau chaude sanitaire pour la durée du contrat d'exploitation, soit jusqu'au 30 juin 2021.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

Le Maire de Reims



Arnaud ROBINET

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-38585-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatïma EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0

Abstention : 0

C3C pôle services urbains

**DIRECTION DES ESPACES VERTS
EXTENSION DES BUREAUX
AUTORISATIONS D'URBANISME**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité d'effectuer des travaux d'extension des bureaux de la Direction des Espaces Verts,

Considérant la nécessité d'obtenir au préalable les autorisations d'urbanisme correspondantes,

Vu l'avis de la commission Urbanisme, aménagement, activités économiques du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à déposer les autorisations d'urbanisme relatives aux travaux d'extension des bureaux de la Direction des Espaces Verts.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

Le Maire de Reims



Arnaud ROBINET

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-37738-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0 Abstention : 0

**WEEK-END DE L'ARBRE AU PARC DE CHAMPAGNE
CONVENTIONS DE PARTENARIAT**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la manifestation, le week-end de l'arbre, qui aura lieu les 2, 3 et 4 octobre 2015,

Considérant que Champagne Travaux Publics, SOCCRAM et EDF souhaitent s'associer à cet évènement afin de participer à la protection de la nature,

Considérant que la Ville assurera la promotion de ces structures en apposant leur logo comme partenaires sur la communication de cette manifestation,

Vu les projets de conventions établis à cet effet,

Vu l'avis de la commission Cadre de vie, citoyenneté du lundi 8 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions avec Champagne Travaux Publics, SOCCRAM et EDF aux termes desquelles ces structures offrent leur concours et leur participation au week-end de l'arbre.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Laure MILLER

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-38972-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0

Abstention : 0

**TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE
TARIFS APPLICABLES À COMPTER DU 1ER JANVIER 2016**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales en particulier les articles L.2333-9, L.2333-10, L.2333-11 et L.2333-12,

Vu le Code de la Propriété des Personnes Publiques,

Vu la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie et notamment l'article 171,

Vu sa délibération n° CM 09-324 du 29 juin 2009 fixant les tarifs relatifs à la publicité extérieure jusqu'au 31 décembre 2013,

Vu sa délibération n° CM 11-184B du 29 juin 2011 modifiant les tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure (TLPE) en appliquant une réfaction de 50 % pour les enseignes autres que celles scellées au sol, si la somme des superficies correspondant à une même activité est comprise en 7 et 12 m² et ce, pour la période du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2013,

Vu ses délibérations n° CM 2013-228 du 17 juin 2013 et n° CM 2014-109 du 16 juin 2014 fixant les tarifs des années 2014 et 2015 pour toutes les catégories de dispositifs,

Considérant que les tarifs de TLPE pour l'année 2016 doivent être votés avant le 1^{er} juillet 2015 et qu'il convient d'appliquer l'indexation annuelle automatique de l'ensemble des tarifs en fonction du taux de croissance de l'indice des prix à la consommation hors tabac la pénultième année, soit + 0,4 %,

Vu l'avis de la commission Urbanisme, aménagement, activités économiques du mercredi 10 juin 2015,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de fixer les tarifs de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure pour l'année 2016 :

DISPOSITIFS		Tarifs au m ²	2015	2016
Enseignes	<= 7m ²		0	0
	> 7 m ² et <= 12 m ²		(12,50 € : 2) = 6,25 €	6,28 €
	> 12 m ² et <= 50 m ²		25,00 €	25,10 €
	> 50 m ²		50,00 €	50,20 €

Dispositifs publicitaires et pré-enseignes	Procédé non numérique	<= 50 m ²	20,00 €	20,08 €
		> 50 m ²	40,00 €	40,16 €
	Procédé numérique	<= 50 m ²	60,00 €	60,24 €
		> 50 m ²	120,00 €	120,48 €

d'exonérer de la Taxe Locale sur la Publicité Extérieure, l'occupation du domaine public relative à l'implantation de kiosques à journaux.

Les recettes correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Charles GERMAIN

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-39266-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatïma EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0

Abstention : 0

STATIONNEMENT PAYANT MODIFICATIONS TARIFAIRES

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° CM 2014-226 du 29 septembre 2014 portant sur la révision des tarifs de parcs de stationnements public en ouvrage,

Considérant la volonté de faciliter le stationnement et d'inciter à la rotation des véhicules,

Considérant la mise en service du tramway et l'étude du plan de circulation et la politique du stationnement qui en découle,

Considérant les préconisations en matière de stationnement du Plan de Déplacements Urbains (PDU),

Considérant que l'article 6 de la loi n°2014-344 du 17 mars 2014 fait obligation d'instaurer au 1^{er} juillet 2015 une facturation du stationnement au quart d'heure dans les parcs de stationnement,

Vu l'avis de la commission Urbanisme, aménagement, activités économiques du mercredi 10 juin 2015,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

A) Périmètre

de conserver le périmètre actuel de la zone de stationnement payant défini par :

- la place de la République, l'avenue de Laon (de la place de la République à la place St Thomas), la rue Emile Zola, la rue de Neufchâtel, la place Luton, la rue Danton, l'avenue de Laon (de la rue Danton à la place des Belges), le boulevard Albert 1^{er}, le boulevard Charles Arnould, l'avenue Brébant, le boulevard Maurice Noirot, le pont de Vesle, la rue du Colonel Fabien, l'avenue de Paris, l'avenue d'Epervay, l'avenue du Général de Gaulle (jusqu'à la rue de Courlancy), la rue de Courlancy (jusqu'à l'avenue Paul Marchandeu), la rue Passe-Demoiselles, l'avenue du Général de Gaulle, le boulevard Paul Doumer, la rue Tournebonneau, la rue Saint-Julien, la rue Aubert, le boulevard Victor Hugo, le boulevard Pasteur, le boulevard de la Paix, le boulevard Lundy, auxquels s'ajoutent les antennes suivantes : l'avenue Jean Jaurès (jusqu'aux rues Sébastopol et Croix St Marc y compris la place Brouette), la rue de Cernay (de l'avenue Jean Jaurès jusqu'au boulevard Dauphinot),
- les arrêtés précisent, pour chacune des voies concernées dans ce périmètre, leur régime tarifaire éventuel.

B) Horaires

de conserver les horaires du stationnement payant sur voirie et en parcs de surface, à savoir, du lundi au samedi inclus de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00, hors jours fériés.

C) Stationnement sur voirie

de maintenir 3 zones de stationnement et de modifier les tarifs :

1) zone verte :

durée du stationnement limitée à 5h00

- sauf résidents et artisans
(conditions définies par l'arrêté municipal ad hoc)

Durée en heures	Tarifs en euros
0h15	0,20 (montant minimum)
0h30	0,50
0h45	0,80
1h00	1,00
1h15	1,30
1h30	1,50
1h45	1,80
2h00	2,00
2h15	2,20
2h30	2,40
2h45	2,60
3h00	2,80
3h15	3,00
3h30	3,10
3h45	3,20
4h00	3,40
4h15	3,60
4h30	3,70
4h45	3,90
5h00	4,00

2) zones orange et rouge :

durée du stationnement limitée à 2h00

- sauf résidents et artisans, en zone orange
- sauf artisans, en zone rouge
(conditions définies par l'arrêté municipal ad hoc)

Durée en heures	Tarifs en euros
0h15	0,50 (montant minimum)
0h30	1,00
0h45	1,50
1h00	2,00
1h15	2,50
1h30	3,00
1h45	3,50
2h00	4,00

D) Parcs de surface

de modifier les tarifs des parcs de stationnement, courte et longue durée :

PARCS DE SURFACE TARIFS EN EUROS			
Durée en heures	Tarifs Courte durée		Tarifs Longue durée
0h15	gratuit		gratuit
0h30	gratuit		gratuit
0h45	0,50		0,30
1h00	1,00		0,50
1h15	1,50		0,70
1h30	2,00		1,00
1h45	2,70		1,50
2h00	3,50		2,00
2h15	4,00		2,20
2h30	4,50		2,50
2h45	5,20		2,70
3h00	6,00		3,00
3h15	6,50		3,10
3h30	7,00		3,20
3h45	7,50		3,30
4h00	8,00		3,40
4h15	8,50		3,50
4h30	9,00		3,60
4h45	10,00		3,80
5h00	11,00		4,00
5h15	11,50		4,00
5h30	12,00		4,00
5h45	13,00		4,00
6h00	14,00		4,00
6h15	14,50		4,00
6h30	15,00		4,00
6h45	16,00		4,00
7h00	17,00		4,00
7h15	17,50		4,00
7h30	18,00		4,00
7h45	19,00		4,00
8h00 à 24h00	20,00		4,00
Par quart d'heure supplémentaire au-delà de 24h00	0,50		0,20

E) Le ticket perdu

Le tarif forfaitaire, en cas de perte du ticket, sur les parcs de surface est égal à une journée pleine à savoir :

- 20 € sur les parcs de courte durée,
- 4 € sur les parcs de longue durée.

F) Cas particuliers

Les conditions et justificatifs à présenter pour bénéficier des différents tarifs préférentiels seront précisés, dans l'arrêté ad hoc.

1) Tarifs Résidents :

Le tarif « Résident » s'applique aux véhicules des riverains des zones payantes.
Le nombre de véhicules pouvant bénéficier du tarif résident sera limité à deux, par foyer.

La Ville de Reims est divisée en 4 secteurs résidentiels (Z1, Z2, Z3 et Z4).

Les résidents de chaque secteur peuvent bénéficier d'un tarif spécifique en zones verte et orange et dans les parcs de surface de leur secteur, autorisés au stationnement « résidents » par arrêté municipal, le cas échéant.

Les résidents de la zone rouge peuvent bénéficier d'un tarif spécifique uniquement en zones verte et orange du secteur correspondant.

a) sur voirie

RESIDENTS	1^{er} véhicule	2^{ème} véhicule
Ticket journalier	0,70 € / 24h	1,00 € / 24h
Ticket hebdomadaire	4,20 € / sem	6,00 € / sem

b) en parcs de surface

Les parcs de surface, ouverts au stationnement « résidents », seront définis dans l'arrêté ad hoc.

Seuls les résidents du secteur concerné peuvent bénéficier du tarif résident, dans les mêmes conditions et au même tarif que le stationnement sur voirie, sur ces parcs.

c) étudiants

Par dérogation, les étudiants peuvent bénéficier du tarif résident, dans leur zone de stationnement sur présentation de :

- deux justificatifs de domicile, distincts, datés de moins de 3 mois (bail, quittance de loyer, facture Edf ou téléphone), au nom et adresse du demandeur,
- leur carte d'étudiant en cours de validité,
- l'assurance du véhicule au nom et à l'adresse du demandeur.

Les dispositions relatives aux tarifs « Résidents » seront applicables à partir du 1^{er} septembre 2015.

2) Tarifs artisans

Ce tarif ne s'adresse qu'aux artisans exerçant leur profession de façon itinérante et utilisant des « véhicules ateliers », floqués au nom de leur entreprise.

	Matin	Après-midi	Journée
Artisans	2 €	3 €	4 €

G) L'appareil « P.I.A.F »

L'appareil PIAF (Parcmètre Individuel A Fente) rechargeable sera mis en vente 25 € par la Ville de Reims.

La société « PARX » fournisseur de cet appareil est autorisée à vendre des appareils « PIAF » sur internet au prix de 25 €.

H) Mise en application

Les dispositions définies dans la présente délibération entreront en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2015, exception faite de la réglementation applicable aux résidents.

Les recettes correspondantes seront imputées au budget principal.

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Valérie BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-40280-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

N'ont pas pris part au vote :

Mme Valérie BEAUVAIS, M. Bertrand DUC, M. Cédric LATTUADA, M. Claude PIQUARD, Mme Valérie PRILLIEUX

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 42

Contre : 2 Abstention : 9

C3C pôle services urbains

**PARCS DE STATIONNEMENT PUBLIC EN OUVRAGE
FACTURATION AU QUART D'HEURE
RÉVISIONS DES TARIFS**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Consommation et notamment son article L.113-7 en matière de tarification du stationnement en parc public, en vigueur au 1^{er} juillet 2015,

Vu sa délibération n° CM 2014-226 du 29 septembre 2014 portant révision des tarifs des parcs de stationnements publics en ouvrage « Erlon », « Buirette », « Cathédrale », « Gambetta » et « Hôtel de ville »,

Vu les cinq contrats de délégation de service public des parcs en ouvrage public passés avec le délégataire, la SAEM Champagne parc auto,

Considérant l'obligation d'instaurer au 1^{er} juillet 2015 une facturation du stationnement au quart d'heure dans les cinq parcs publics en ouvrage de la Ville,

Vu la grille tarifaire jointe à la présente délibération,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'adopter, à compter du 1er juillet 2015, les tarifs des parcs en ouvrage « Erlon », « Buirette », « Cathédrale », « Gambetta » et « Hôtel de ville » selon l'annexe jointe.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

Le Maire de Reims



Arnaud ROBINET

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-39086-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatïma EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

N'ont pas pris part au vote :

Mme Valérie BEAUVAIS, M. Bertrand DUC, M. Cédric LATTUADA, M. Claude PIQUARD, Mme Valérie PRILLIEUX

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 53

Contre : 0 Abstention : 0

C3C pôle services urbains

PARC DE STATIONNEMENT PUBLIC EN OUVRAGE ' CATHÉDRALE '
RÉVISION DES TARIFS
FACTURATION AU QUART D'HEURE
AVENANT 3

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la consommation et notamment son article L.113-7 en matière de tarification du stationnement en parc public, en vigueur au 1^{er} juillet 2015,

Vu sa délibération n° CM 2015-XXXX du 22 juin 2015 portant révision des tarifs des parcs de stationnements publics en ouvrage, dont « Cathédrale »,

Vu le contrat d'affermage du parc de stationnement en ouvrage « Cathédrale », notamment son article 23.1,

Vu le projet d'avenant n°3 au contrat d'affermage du parc de stationnement public en ouvrage « Cathédrale »,

Considérant l'obligation d'instaurer au 1^{er} juillet 2015, une facturation du stationnement au quart d'heure dans les parcs de stationnement affectés à un usage public,

Considérant que la grille tarifaire applicable au parc « Cathédrale » au 1^{er} juillet 2015 déroge aux stipulations de l'article 23.1 susvisé du contrat d'affermage,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'approuver l'avenant n°3 au contrat d'affermage du parc de stationnement public en ouvrage « Cathédrale »,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°3 et à effectuer toutes diligences pour son exécution.

Le Maire de Reims



Arnaud ROBINET

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-39125-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0

Abstention : 0

STATIONNEMENT PAYANT MISE EN PLACE DU DISQUE VERT

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2213-1 à L 2213-6,

Vu la loi n°2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, notamment son article 13, disposant que les collectivités territoriales favoriseront la mise en place du disque vert en stationnement payant,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° CM 2012-223 du 28 juin 2012 relative aux extensions de secteurs, créations de zones et modifications tarifaires du stationnement payant,

Vu les 11 mesures retenues par la municipalité en décembre 2014 dans le cadre de l'agenda 21, pour rendre le cadre de vie des rémois plus sain et plus attractif,

Considérant que le dispositif du disque vert est instauré par arrêté municipal dans le cadre des pouvoirs de police de stationnement du Maire,

Considérant que le disque vert permet de contrôler la durée de stationnement des véhicules éligibles sur l'espace public,

Considérant que les conditions matérielles de délivrance du disque vert et du badge afférent sont de la compétence du Conseil municipal,

Vu l'avis de la commission Urbanisme, aménagement, activités économiques du mercredi 10 juin 2015,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de délivrer gratuitement, sur présentation des justificatifs exigés, un badge vert d'identification des véhicules (type résident), valable un an à compter de sa date de création, et un disque vert à apposer sur le pare-brise des véhicules concernés par l'arrêté municipal instaurant le disque vert et déterminant les conditions d'éligibilité et de validité dudit dispositif.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,



**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**

Valérie BEAUVAIS

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-39735-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0

Abstention : 0

C3C pôle services urbains

**CAMPUS UNIVERSITAIRE DE L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES (SCIENCES-PO)
PARTICIPATION FINANCIÈRE
CONVENTION SPÉCIFIQUE
AVENANT 1**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention du 27 novembre 2009 portant création du campus universitaire de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (Sciences Po) à Reims, fixant les engagements réciproques des trois collectivités territoriales et de la Fondation Nationale des Sciences Politiques,

Vu sa délibération n° CM 09-500 du 17 décembre 2009 autorisant Madame la Maire à signer l'avenant 1 à la convention,

Vu la convention spécifique signée le 25 mai 2010,

Considérant que les études de maîtrise d'œuvre ont démontré que le coût du mobilier est intégré au coût total du projet conventionné à 76 087 000 € TTC, que de ce fait l'avenant susvisé est devenu caduque,

Considérant, par ailleurs, l'évolution du programme de travaux d'une part, et la redéfinition des participations financières des partenaires d'autre part ayant généré un nouveau calendrier des travaux et une nouvelle répartition financière du coût total du projet conventionné arrêté à 76 087 000 € TTC,

Considérant le projet d'avenant,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de rapporter sa délibération n° CM 09-500 du 17 décembre 2009,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention spécifique signée le 25 mai 2010, qui prend en compte les diverses adaptations à la convention initiale.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,



**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**

Véronique MARCHET

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-39240-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

N'ont pas pris part au vote :

Mme Fatima EL HAOUSSINE, M. Pascal LABELLE, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Jean-Marc ROZE

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 54

Contre : 0 Abstention : 0

ACQUISITION À REIMS HABITAT CHAMPAGNE-ARDENNE D'UNE EMPRISE DE TERRAIN SISE À REIMS RUE DE LA CONCORDE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le projet de division modifié le 1^{er} avril 2015 et l'état parcellaire établi le 11 mars 2015 faisant apparaître la surface à acquérir par la Collectivité à Reims habitat Champagne-Ardenne pour la réalisation du projet de voirie rue de la Concorde à Reims,

Vu l'avis du Domaine n°2015/454V0309 daté du 9 avril 2015,

Vu l'accord du 27 mars 2015 recueilli auprès de Reims habitat Champagne-Ardenne pour céder à la Ville, à l'euro symbolique, l'emprise de terrain représentant 292 m² dans l'état parcellaire susvisé afin que les futurs occupants de l'immeuble de Reims habitat puissent avoir accès au domaine public routier communal,

Considérant qu'il convient de se porter acquéreur de l'emprise susvisée en vue de la réalisation d'une voirie rue de la Concorde,

Vu l'avis de la commission Urbanisme, aménagement, activités économiques du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser la Ville à acquérir à Reims habitat Champagne-Ardenne, une emprise de terrain représentant 292 m² sise à Reims rue de la concorde, à prélever sur les parcelles cadastrées section IO n°413, 414, 11, à l'euro symbolique majoré des frais de notaire estimés à 1 600 €,

d'autoriser la Ville à signer tout acte et document se rapportant à la présente acquisition.

Les dépenses correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

Le Maire de Reims



Arnaud ROBINET

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-38792-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatïma EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

N'ont pas pris part au vote :

M. Lissan AFILAL, Mme Véronique MARCHET

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 56

Contre : 0 Abstention : 0

CESSION D'UN TERRAIN À L'URCA SIS À REIMS AVENUE ROBERT SCHUMAN SECTEUR HIPPODROME

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Voirie Routière,

Vu le courrier de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) du 10 octobre 2014 indiquant à la Ville que l'étude de faisabilité réalisée par ses soins confirme l'intérêt pour celle-ci d'implanter le futur siège de l'Université et de ses services relevant de l'opération Grand Campus sur le terrain attenant à l'hippodrome de Reims sur une emprise d'environ 3500 m²,

Vu le courrier du 5 janvier 2015 co-signé par la Ville et Reims Métropole proposant à l'URCA la cession du terrain susvisé à titre gratuit s'inscrivant dans le cadre d'une offre de concours destinée à l'opération Grand Campus,

Vu le projet de division du 28 novembre 2014 modifié le 27 janvier 2015, le plan du document d'arpentage de division établi le 27 janvier 2015 et l'état parcellaire du 19 mars 2015,

Vu les réponses de l'URCA du 23 février et du 22 avril 2015 acceptant l'offre de concours susvisée,

Vu la délibération de l'URCA du 30 mars 2015 acceptant l'offre de concours proposée par la Ville au titre de l'opération Grand Campus sous la forme d'une cession à son profit d'une emprise de terrain à titre gratuit,

Vu l'avis du Domaine n°2013-454V0425 en date du 29 juillet 2013 portant sur les parcelles cadastrées section HR n°220-240 et le courrier du 26 mai 2014 portant sa durée de validité à 2 ans,

Vu le courrier de saisine des services du Domaine du 26 mars 2015 portant sur la parcelle cadastrée section HR n°225,

Considérant que l'emprise concernée n'a plus de fonction de desserte ou de circulation puisqu'elle a cessé d'être affectée à l'usage du public, et que, par conséquent, le projet de déclassement du domaine public routier communal ne porte pas atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation,

Considérant que dans le respect des dispositions du Code de la Voirie Routière, il n'y a donc pas lieu de prescrire l'ouverture d'une enquête publique préalablement à son déclassement,

Considérant que dans le cadre de l'implantation du futur siège de l'URCA et de ses services relevant de l'opération Grand Campus, rien ne s'oppose à ce que la collectivité contribue dans le cadre d'une offre de concours permettant la réalisation de cette opération par le biais de la cession de l'emprise de terrain susvisée, à titre gratuit, et qu'en contrepartie, il convient néanmoins de prévoir dans l'acte de vente des clauses de droit de retour si le bien ne devait accueillir aucune construction ou bien encore ne pas ou ne plus être affecté à l'opération Grand Campus,

Vu l'avis de la commission Urbanisme, aménagement, activités économiques du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de constater la désaffectation de l'emprise de terrain appartenant à la Ville d'environ 3500 m² à parfaire par un document d'arpentage à prélever sur les parcelles cadastrées section HR n°220-225-240 sises à Reims avenue Robert Schuman, avenue du Président Kennedy,

de prononcer le déclassement du domaine public routier de l'emprise de terrain susvisée et son incorporation dans le domaine privé communal,

d'autoriser la présente offre de concours se caractérisant par la cession, à titre gratuit, par la Ville à l'Université de Reims Champagne-Ardenne ou toute autre personne morale s'y substituant de l'emprise susvisée au titre de l'opération Grand Campus,

d'autoriser la présente cession, à titre gratuit, majorée des frais de notaire à la charge de l'acquéreur,

d'autoriser la Ville à signer tout acte et document se rapportant à la présente cession,

d'autoriser la mise à disposition par anticipation au profit du futur acquéreur de l'emprise concernée avant transfert de propriété afin de permettre, sous son entière responsabilité administrative et financière, à réaliser des fouilles, études de sol, sondages et diagnostics,

d'autoriser le futur acquéreur à déposer par anticipation avant transfert de propriété toute pièce et demande d'autorisation d'urbanisme sur ladite emprise,

d'insérer, en contrepartie de la présente offre de concours qui se traduit par la cession à titre gratuit d'un terrain, dans l'acte de vente de clauses à caractère perpétuel à savoir :

si la construction du bâti ne devait pas être réalisée, la Ville ou toute personne morale s'y substituant bénéficiera d'un droit de retour sur le terrain nu,

si le bien ne devait pas ou ne plus être affecté à l'opération Grand Campus, le futur acquéreur ou tout autre personne morale s'y substituant s'engage à verser à la Ville ou à toute autre personne morale s'y substituant, une indemnité qui devra correspondre à la valeur vénale réelle du terrain d'assiette nu sur la base d'une estimation négociée entre les parties.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Nathalie MIRAVETE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-39066-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatïma EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0 Abstention : 0

**CESSION D'UN IMMEUBLE SITUÉ À REIMS
47-49 RUE DIEU LUMIÈRE
AU PROFIT DE MONSIEUR LECUYER**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de France Domaine n° 2015-454V0147 du 19 février 2015,

Vu l'offre d'achat de Monsieur Lecuyer, proposant le prix de 250 000 € pour l'acquisition d'un immeuble situé 47-49 rue Dieu Lumière à Reims, mis en vente par la Ville par le biais de parution sur le site internet dédié de la collectivité, d'annonces informant le public de la vente dudit immeuble,

Considérant qu'il convient de céder cet immeuble à rénover, libre de toute occupation et n'ayant plus d'intérêt à être conservé dans le patrimoine de la collectivité,

Vu l'avis de la commission Urbanisme, aménagement, activités économiques du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser la cession à Monsieur Lecuyer, ou à toute autre personne physique ou morale qu'il entendrait se substituer, d'un immeuble, cadastré section CZ n° 98, situé 47-49 rue Dieu Lumière à Reims, libre de toute occupation, au prix de 250 000 €,

d'autoriser la signature de tout acte se rapportant à la présente vente,

d'autoriser l'insertion, tant dans le compromis de vente que dans l'acte authentique à intervenir, d'une clause de complément de prix, précisant qu'en cas de revente dans un délai de deux ans, dans son état initial, à un prix où valeur supérieure au prix stipulé dans son acte d'acquisition, l'acquéreur versera à la Ville un complément de prix correspondant à 30% de la plus-value réalisée,

d'autoriser l'acquéreur à déposer toute demande administrative ou d'urbanisme sur l'immeuble situé 47-49 rue Dieu Lumière à Reims et à procéder aux études nécessaires sur ledit immeuble,

de faire supporter à l'acquéreur les frais de notaire et autres conseils afférents à la vente.

Les recettes correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,



**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**

Nathalie MIRAVETE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-39107-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatïma EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0

Abstention : 0

CESSION D'UN IMMEUBLE SIS À REIMS 5 RUE DES JACOBINS AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE THIÉNOT

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de France Domaine n° 2014/454V0844 du 4 décembre 2014,

Considérant que les deux riverains de l'immeuble situé 5 rue des Jacobins, propriété de la Ville, ont sollicité l'acquisition de celui-ci, il leur a été proposé une mise en concurrence sous pli fermé avec un prix plancher et sans surenchère possible,

Vu l'offre d'achat de la Société Civile Thiénot, représentée par Monsieur Christophe Thiénot, gérant, fixant à 310 000 € le prix d'acquisition de l'immeuble situé 5 rue des Jacobins à Reims, dans le cadre de sa réhabilitation,

Considérant qu'il convient de céder cet immeuble à rénover, libre de toute occupation, et n'ayant plus d'utilité pour la collectivité, au riverain ayant fait la meilleure offre pour cet immeuble,

Vu l'avis de la commission Urbanisme, aménagement, activités économiques du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser la cession à la Société Civile Thiénot, représentée par Monsieur Christophe Thiénot, gérant, ou à toute autre personne physique ou morale qu'elle entendrait se substituer, d'un immeuble, cadastré section IK n° 106 pour 316 m², situé 5 rue des Jacobins à Reims, libre de toute occupation, au prix de 310 000 €,

d'autoriser la signature de tout acte se rapportant à la présente vente,

d'autoriser l'insertion, tant dans le compromis de vente que dans l'acte authentique à intervenir, d'une clause de complément de prix, précisant qu'en cas de revente de l'immeuble bâti, dans un délai de trois ans dans son état initial, à un prix où valeur supérieure au prix stipulé dans son acte d'acquisition, l'acquéreur versera à la Ville un complément de prix correspondant à 30% de la plus-value réalisée,

d'autoriser l'acquéreur à déposer toute demande administrative ou d'urbanisme sur l'immeuble situé 5 rue des Jacobins à Reims et à procéder aux études nécessaires sur ledit immeuble,

de faire supporter à l'acquéreur les frais de notaire et autres conseils afférents à la vente.

Les recettes correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,



**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**

Nathalie MIRAVETE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-37990-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0 Abstention : 0

RÉTROCESSION DU DROIT AU BAIL COMMERCIAL DANS UN LOCAL SIS À REIMS 5 RUE COURMEAUX

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L214-2, R214-11 et R214-16, faisant obligation, dans un délai de deux ans à compter de la prise d'effet de son acquisition, de rétrocéder le bail commercial à une entreprise immatriculée au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers, en vue d'une exploitation destinée à préserver la diversité et à promouvoir le développement de l'activité commerciale et artisanale dans le périmètre concerné,

Vu sa délibération n° CM 08-604 du 18 décembre 2008 instituant le droit de préemption sur les baux et fonds commerciaux,

Vu l'arrêté n° V-DJ-11-123 du 29 novembre 2011 reçu en sous-préfecture le 2 décembre 2011, par lequel la Ville a décidé d'exercer son droit de préemption à l'encontre de la cession d'un droit au bail commercial exploité dans un immeuble sis à Reims, 5 rue Courmeaux, cadastré section BE n° 150, cédé par la Sarl Le Point Immobilier,

Vu la cession au profit de la Ville de Reims du bail commercial susvisé en date du 16 mars 2012, reçu par Maître Mennetret, notaire associé, 15 rue Clovis à Reims,

Vu le renouvellement du bail commercial signé avec le bailleur le 14 juin 2013, prenant effet rétroactivement le 1^{er} mai 2013,

Vu l'avis de France Domaine n° 2014-454V1026 du 8 janvier 2015,

Vu l'offre de Monsieur Gilles Papavero pour la reprise du bail commercial s'élevant à 16 600 €, eu égard aux travaux à réaliser et notamment d'accessibilité aux personnes handicapées,

Considérant que le projet de vente de spiritueux présenté par Monsieur Papavero permet de préserver la diversité et de promouvoir le développement de l'activité commerciale en centre-ville et favorise la création d'une nouvelle activité commerciale, il convient de rétrocéder le droit au bail susvisé pour le prix de 16 600 €,

Vu l'avis de la commission Urbanisme, aménagement, activités économiques du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser la rétrocession d'un droit au bail commercial exploité au rez-de-chaussée d'un immeuble situé à Reims, 5 rue Courmeaux, cadastré section BE n° 150, pour le prix de 16 600 € hors frais de notaire, pour l'exercice d'une activité de vente de spiritueux au profit de Monsieur Gilles Papavero ou toute autre personne physique ou morale qu'il entendrait se substituer pour l'exercice de l'activité de vente susvisée.

Les recettes correspondantes seront imputées au budget principal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Nathalie MIRAVETE

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-39188-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0

Abstention : 0

DÉPLOIEMENT D'UN SYSTÈME DE VIDÉOPROTECTION URBAINE CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics, notamment son article 8 qui définit la constitution des groupements de commandes permettant la coordination et le groupement des achats de plusieurs acheteurs et mutualisant ainsi les procédures de passation des marchés,

Considérant que cet article impose, au préalable, la signature d'une convention entre les membres du groupement,

Considérant l'intérêt technique, économique et organisationnel de faire intervenir une seule et même entreprise pour le même type de prestations et de lancer une consultation commune afin de conclure un marché relatif au déploiement d'un système de vidéoprotection urbaine,

Considérant que la répartition des dépenses se fera selon les besoins de chaque collectivité, membre du groupement,

Considérant qu'après signature de la convention de groupement de commandes sera lancé un marché relatif au déploiement d'un système de vidéoprotection urbaine,

Considérant que les collectivités membres du groupement entendent désigner la Ville en tant que coordonnateur de ce groupement,

Vu le projet de convention de groupement de commandes rédigés à cet effet,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser la constitution du groupement de commandes avec Reims Métropole et les communes intéressées, en vue de la passation d'un marché de déploiement d'un système de vidéoprotection urbaine,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention constitutive désignant la Ville comme coordonnateur.

La commission d'appel d'offres compétente pour ce groupement de commande sera celle du coordonnateur.

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Elizabeth VASSEUR

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-40412-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0

Abstention : 0

C3C fournitures et services

**MAINTENANCE DU LOGICIEL CORIOLIS, FLEET MANAGER
ACCOMPAGNEMENT DES SUPPORTS DE COMMUNICATION DIGITAUX
CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics, notamment son article 8 qui définit la constitution des groupements de commandes permettant la coordination et le groupement des achats de plusieurs acheteurs et mutualisant ainsi les procédures de passation des marchés,

Considérant que cet article impose, au préalable, la signature d'une convention entre les membres du groupement,

Considérant l'intérêt de lancer des consultations communes avec Reims Métropole, l'Ecole Supérieure d'Art et de Design et la Caisse des Ecoles afin de conclure, dans les meilleures conditions financières possibles, les marchés,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser la constitution de groupements de commandes avec :

Reims Métropole, l'Ecole Supérieure d'Art et de Design et la Caisse des Ecoles pour les marchés de maintenance du logiciel Coriolis, le coordonnateur du groupement sera Reims Métropole,

Reims Métropole pour les marchés de maintenance du logiciel Fleet Manager, le coordonnateur du groupement sera Reims Métropole,

Reims Métropole pour les marchés d'accompagnement des supports de communication digitaux, le coordonnateur du groupement sera la Ville de Reims,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions afférentes,

La commission d'appel d'offres compétente sera celle du coordonnateur.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Reims,



**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**

Elizabeth VASSEUR

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-39250-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatima EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0

Abstention : 0

**MARCHÉ DE LOCATION DE MACHINES DE TRAVAUX PUBLICS
CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des marchés publics et notamment son article 8,

Considérant que la Ville et Reims Métropole ont des périmètres d'achat similaires, il a été convenu que des procédures d'achat en commun seraient mises en œuvre chaque fois que possible, sur la base du volontariat,

Considérant que la répartition des dépenses se fera selon les besoins de chaque entité, membre du groupement,

Vu l'avis de la commission Finances, ressources humaines et administration générale du mercredi 10 juin 2015,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'autoriser la constitution du groupement de commandes avec Reims Métropole pour les marchés de location de machines de travaux publics,

d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention afférente,

de désigner Reims Métropole coordonnateur du groupement,

que la commission d'appels d'offre sera celle du coordonnateur.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

**Pour le Maire de Reims,
Par délégation,**



Elizabeth VASSEUR

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-39248-DE-1-1

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 59

Présent(s) : 51
Représenté(s) : 7
Votant(s) : 58
Excusé(s) : 1
Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU Conseil Municipal DE LA VILLE DE REIMS

SEANCE DU LUNDI 22 JUIN 2015

Le lundi 22 juin 2015 à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué par lettre ou courriel du mardi 16 juin 2015, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de M. Arnaud ROBINET, Maire de Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Xavier ALBERTINI, M. Jacques AMMOURA, M. Frédéric BARDOUX, Mme Caroline BARRE, Mme Valérie BEAUVAIS, Mme Saïda BERTHELOT, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Louis-Michel CAQUOT, M. David CHATILLON, M. Jean-Claude CLADEL, Mme Catherine COUTANT, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Touria DOUAH, M. Bertrand DUC, Mme Kim DUNTZE, Mme Fatïma EL HAOUSSINE, Mme Christine FRANZIN, M. Charles GERMAIN, M. Didier HOUDELET, M. Armand JAGOT-LACOUSSIERE, M. Stéphane JOLY, M. Pascal LABELLE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, Mme Michelle LARRERE, M. Cédric LATTUADA, Mme Jocelyne LHOTEL, Mme Nathalie MALMBERG, M. Nicolas MARANDON, Mme Véronique MARCHET, Mme Laure MILLER, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Franck NOEL, M. Roger PARIS, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Claude PIQUARD, Mme Aline POUDRAS, Mme Valérie PRILLIEUX, M. Eric QUENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Mario ROSSI, M. Jean-Marc ROZE, Mme Silvana SAHO-NUZZO, Mme Marie SIMON-DEPAQUY, Mme Marie-Thérèse SIMONET, Mme Marie THOMAS, M. Alexandre TUNC, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Vincent VERSTRAETE

Étaient représenté-e-s :

M. Raphaël BLANCHARD a donné pouvoir à Pascal LABELLE, Mme Amélie BRABANT a donné pouvoir à Bertrand DUC, Mme Virginie COËZ a donné pouvoir à Eric QUENARD, M. Benjamin DEVELEY a donné pouvoir à Kim DUNTZE, M. Alban DOMINICY a donné pouvoir à Catherine COUTANT, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, Mme Orélie MINGOLLA a donné pouvoir à Marie THOMAS

Étaient excusé-e-s :

M. Tarik MAZOUJ

Secrétaire : Eric QUENARD

Vice Secrétaire : Benjamin DEVELEY

Votes :

Pour : 58

Contre : 0

Abstention : 0

DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL À L'EXÉCUTIF COMPTE RENDU

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2122-22 et L.2122-23,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu sa délibération n° CM 2014-85 du 17 avril 2014,

Considérant que Monsieur le Maire doit rendre compte auprès du Conseil municipal des décisions prises en vertu des délégations accordées par le Conseil municipal,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

de prendre acte du compte rendu relatif à l'exercice des délégations.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
Municipal de la Ville de Reims,

Le Maire de Reims



Arnaud ROBINET

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage en Mairie le 23 juin 2015 et de la réception en Préfecture le 23 juin 2015.

Identifiant : 051-215104217-20150622-39345-DE-1-1